

Initiales du Président
01640
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
11 septembre 2024 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON
DE VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Présent dans l'assistance : Stéphane Berthelette, officier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

085-24-09-11 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 août 2024
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Affectation à la réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention
 - 4.3 Adoption de la Politique 006 portant sur la prévention et la prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail
 - 4.4 Mandat général pour services professionnels juridiques
5. Incendie
 - 5.1 Interventions août 2024
 - 5.2 Affiches routières
6. Période de questions

Initiales du Président
01641
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

086-24-09-11 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AOÛT 2024**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2024, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 14 août 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION

087-24-09-11 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'août 2024, totalisant une dépense de 3 194.34 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 11 septembre 2024, totalisant une dépense de 5 730.09 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'août 2024 une dépense qui totalise 29 355.85 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2400069 à #L2400075 et P2400144 émis pour les comptes payés durant le mois d'août 2024, totalisant une dépense de 3 194.34 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques C2400029 à C2400031 et #P2400145 à #P2400159 pour les comptes à payer au 11 septembre 2024, pour une dépense qui totalise 5 730.09 \$;

Initiales du Président
01642
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

QUE les chèques #D2400300 à #D2400347 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'août 2024, totalisant une dépense de 29 355.85 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

088-24-09-11 **AFFECTATION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE RELATIVE À L'ACHAT DES VÉHICULES ET ACCESSOIRES D'INTERVENTION**

ATTENDU QUE dans son budget 2024 la Régie a prévu affecter un montant à la réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROSÉE PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' d'affecter le montant de 14 948.80 \$ qui est prévu au budget 2024, à la réserve financière relative à l'achat des véhicules et accessoires d'intervention créée par le Règlement #015.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

089-24-09-11 **ADOPTION DE LA POLITIQUE 006 PORTANT SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCELEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL**

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* (ci-après « LNT ») prévoit l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, d'incivilité et de violence au travail, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (ci-après « Régie ») a adopté une telle politique le 13 mars 2019 par la résolution numéro 028-19-03-13, et qu'une mise à jour s'impose suite à l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* ;

ATTENDU QUE la Régie s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de l'incivilité ou de la violence au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Régie ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, d'incivilité ou de violence dans son milieu de travail;

ATTENDU QU' il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

Initiales du Président
01643
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID,
APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt, abroge la Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail portant le numéro 002 et adoptée le 13 mars 2019 par la résolution numéro 028-19-03-13.

QUE la Régie adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail portant le numéro 006.*

Adoptée à l'unanimité des membres présents

090-24-09-11 **MANDAT GÉNÉRAL POUR SERVICES PROFESSIONNELS JURIDIQUES**

ATTENDU QUE l'offre de services présenté par de Cain Lamarre répond aux besoins de la Régie en termes de conditions et de tarifs horaires ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

D' autoriser le président et la secrétaire-trésorière ou tout autre représentant mandaté par ces derniers à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 selon les termes de l'offre de services datée du 19 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

INCENDIE

INTERVENTIONS AOÛT 2024

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'août 2024.

091-24-09-11 **AFFICHES ROUTIÈRES**

ATTENDU QUE dans son programme de prévention et de sensibilisation du public, la Régie utilise des affiches qui sont installées à l'entrée ou ailleurs dans les municipalités ;

ATTENDU QUE le Ministère de la Sécurité publique ne fournit plus gratuitement ces affiches aux services de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la Régie souhaite faire imprimer 17 affiches pour installer sur son territoire ;

ATTENDU QUE la Régie a vérifié les prix auprès de divers imprimeurs ;

Initiales du Président
01644
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU :

- DE faire imprimer 17 affiches 8' X 4' sur coroplast blanc par Imprimerie Debesco de Granby au montant de 110 \$ par affiche, excluant taxes et transport ;
- D' installer les affiches sur l'ensemble de son territoire aux endroits déterminés par les municipalités.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

092-24-09-11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI :

QUE l'assemblée soit levée à 19h23.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.